

**Défi relevé par les salariés**

La mobilisation du 27 mai à l'appel de la CGT, la CFDT, la CFTC, la FSU, Solidaires, l'UNSA, pour l'emploi, les salaires, les retraites, le service public, a rassemblé 1 million de personnes dans 176 manifestations. Aujourd'hui, ce n'est pas la résignation qui a dominé mais une forte combativité qui s'est manifestée dans les entreprises et les administrations, notamment par des milliers d'arrêts de travail.

Cette journée démontre une forte hausse sur tout le territoire de la mobilisation des salariés par rapport aux initiatives unitaires des 23 mars et 1er mai. Cela prouve la détermination des salariés à s'opposer à la réforme gouvernementale des régimes de retraites dont l'objectif central est de satisfaire les marchés financiers et à exiger au contraire une véritable revalorisation du travail.

Cette mobilisation est la meilleure réponse qu'il fallait apporter au défi lancé par le gouvernement avec la réforme des retraites qui pourrait être officialisée dans les prochains jours. Si le gouvernement ignore ou minore la signification de cette journée de mobilisation, il prend le risque d'un conflit de plus grande ampleur.

Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte cette mobilisation. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions !

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin.

**La CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent les salarié(e)s du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin 2010.**

**Branche Poste****Désorganisation de l'encadrement**

Sur le fond, la méthode de « productivité » V6.1 présentée le 19 mai 2010 en Commission de Dialogue Social de La Poste Enseigne est appliquée depuis octobre 2009 (!) et la V7 est quasi finalisée et sera dévoilée (imposée ?) sous peu (2 à 4 mois). Mais : « *ce n'est qu'un outil et non pas (encore) la Bible...* ».

Quant au schéma directeur de l'encadrement, c'est le « Saint Graal ». Pour être nommé(e) ou évoluer dans l'opérationnel, pas d'autre salut qu'un séjour plus ou moins long dans La Banque Postale. « *Ce document est une « charte », et d'autres suivent, pour la « lisibilité » du parcours professionnel des cadres.* » nous assure-t-on!

Dans la forme, la DRH nous répond que « *l'organisation du travail est du ressort et à la main de l'employeur* », on ne peut être plus clair ! **Circulez, il n'y a rien à négocier.**

**Banque Postale Financement**

La FAPT CGT remercie les salarié(e)s qui, par leur vote aux élections de Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise, lui ont manifesté leur confiance.

L'absence de candidat sur le collège cadres et le résultat du vote n'ont pas permis de donner une représentativité de la CGT au sein du Comité d'Entreprise.

Cependant le résultat sur le collège employés donne un siège de délégué suppléant du personnel à la candidate CGT.

Elle s'attachera à porter les revendications de l'ensemble du personnel de la Banque Postale Financement.

Elle veillera à ce qu'un véritable dialogue social s'installe dans l'entreprise afin que les revendications d'amélioration des conditions de vie et de travail soient prises en compte.

**Branche Télécoms****FT : Technologia confirme !**

Le 21 mai, Technologia a rendu son rapport transverse final, et 4 autres pour les filières (technique, fonctions support, marché entreprise et marché grand public). Si l'épaisseur des rapports invite à une lecture croisée et attentive, nous pouvons d'ores et déjà trouver confirmation des relevés des CHSCT et des revendications de la CGT.

Il porte la nécessité de réconcilier les personnels avec leur entreprise et leurs managers. Il préconise des recrutements, l'arrêt de la taylorisation, la restauration de la qualité de service, la reconnaissance du travail et des qualifications et l'amélioration des conditions de travail avec une autre organisation du travail.

C'est le 22 juin que ces rapports seront présentés au CNHSCT.

**Elections intermédiaires**

A l'Agence PME (division VMF) les 1 075 salariés ont montré leur attachement à l'activité syndicale de proximité sur les 8 périmètres DP avec 64% de participation au premier tour. La CGT avec 18% est deuxième OS et troisième chez les cadres avec 14%.

A l'Agence PRO (division VMF) les 1 938 salariés ont fait de même sur les 11 périmètres DP avec 71% de participation. Avec 35% des voix et 30 élus la CGT est première OS et troisième chez les cadres avec 20%.

La CGT remercie tous les électeurs qui lui ont fait confiance. Avec ces nouveaux délégués du personnel CGT, les salariés vont pouvoir exprimer leurs revendications dans tous les services, que ce soit sur la relocalisation des emplois, l'amélioration des conditions de travail et bien sur ils feront respecter tous les accords, obtenus grâce à la mobilisation des salariés, car il n'y aura pas de nouveau FT sans leur implication.

## Échos

### Les médecins se rebiffent

Dans une lettre adressée au Président de La Poste, dont une copie a été adressée aux membres du CHSCT, le Syndicat Professionnel des Médecins de Prévention de La Poste dénonce la non prise en compte par les directions des alertes émises par les médecins de prévention, la remise en cause de leur indépendance, l'absence de moyens (effectifs et budget) pour mener à bien leur mission et l'urgence de sortir de ce déni. Cette intervention, dont la CGT partage le contenu, renforce les actions engagées par la CGT sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des postiers depuis des années, ainsi que l'action engagée sur le respect des déontologies professionnelles des personnels de la santé et au delà pour l'ensemble des professions.

## Retraites

### Propositions inacceptables

Le gouvernement a remis aux organisations syndicales un document d'orientation sur la réforme des retraites. Il confirme ainsi son choix pour des pistes qui donnent satisfaction au Medef et préparent des choix insupportables pour les salariés, les retraités, les jeunes. Il affirme son intention d'allonger la durée des cotisations et de reculer l'âge légal du départ à la retraite. Rien n'est joué contrairement à toutes celles et tous ceux qui affirment qu'il n'y aurait pas d'autres solutions. La retraite mérite un grand débat national car elle relève de choix de société. Ce débat ne saurait être l'affaire de seuls experts. Les salariés et leurs organisations syndicales ont leur mot à dire. Dans cette période, la CGT va mobiliser toutes ses organisations pour aller au contact des salariés, pour les informer des enjeux, des propositions qu'elle met en débat et elle appelle à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin.

### Osons une autre alternative

La CGT revendique un socle commun de droit pour tous les salariés avec un taux de remplacement au minimum de 75 % et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète, un âge légal (ouverture du droit) à 60 ans, la validation des années d'étude et de toutes les périodes de recherche d'emploi, le départ anticipé (à partir de 55 ans) si pénibilité et l'indexation des pensions sur les salaires. Pour le financement, elle propose la suppression des exonérations de cotisations sociales, l'élargissement de l'assiette de cotisation à tous les revenus, le développement de l'emploi, l'augmentation des salaires et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises. **Signez la carte-pétition auprès d'un militant CGT ou en ligne sur le site [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**

## International

### Financiers taxés ?

En amont du prochain sommet du G20, plusieurs associations et syndicats français dont la CGT, lancent une pétition en ligne pour réclamer l'instauration d'une taxe sur les transactions financières à l'échelle mondiale, au bénéfice d'actions contre la pauvreté, les pandémies et le changement climatique : 6000 milliards de dollars s'échangent chaque jour sur les marchés financiers. Avec un faible taux de taxation des centaines de milliards de revenus seraient dégagés et contribueraient à dissuader la spéculation. Le ministre allemand des Finances s'est dit favorable à ce que les Européens défendent l'idée d'une telle taxe lors du prochain G20. Mme Lagarde considère que les transactions financières "pourraient ne pas être le moyen le plus efficace de calculer une taxe ou un impôt" !!

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr/Cadres](http://www.cgt-fapt.fr/Cadres)

## Échos

### Lutte nécessaire

Le 17 mai 2010, comme chaque année la Cgt a participé à différentes initiatives dans la journée mondiale contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie. Cette date correspond au retrait de l'homosexualité dans la liste des maladies mentales de l'Organisation Mondiale de la Santé, mais l'égalité est loin d'être gagnée ! Malgré nos revendications, les recommandations de la Halde et les décisions de la Commission Européenne, rien n'est prévu pour reconnaître le PACS comme une union à part entière. Il n'est donc toujours pas possible pour les personnes pacsées et notamment pour les couples homosexuels qui n'ont pas d'autre choix que le Pacs, entre autres de prétendre à la pension de réversion en cas de décès de l'un des conjoints, et le dernier document gouvernemental sur les retraites n'y change rien.

## Droits des salariés

### Patrons voyous contre salariés responsables

La CGT a interpellé le siège de France Télécom concernant les agissements des dirigeants de la société Citeel dont les salariés ne sont pas payés, ni défrayés depuis plus de deux mois. Cette société sous traitante de France Télécom intervient dans les domaines de conception, déploiement et maintenance des réseaux filaires, radioélectrique, optique ou satellite. Les salariés très attachés à honorer le travail de leur donneur d'ordre (FT), se sont adressés à la CGT pour faire état de leur impossibilité de se rendre sur site (ils doivent avancer essence, hôtel, restauration...) dans ces conditions. La CGT est intervenue pour que tous les salariés recouvrent leurs droits et, à l'heure du lancement du projet industriel et du déploiement de la fibre optique, pour qu'ils soient embauchés en CDI en cas de disparition de leur entreprise.

### Un nouvelle GPEC en négociation

L'ouverture de la négociation, le 20 mai, sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) à 3 ans, marque le prolongement de l'accord « *perspective, emploi et compétences, développement professionnel, formation, mobilité* », sans pour autant revenir sur le chapitre mobilité qui, pour la CGT, a été vu dans ce dernier accord et qui base la mobilité essentiellement sur le volontariat. En revanche, ce qui reste à prévoir c'est bien l'emploi en nombre suffisant. Pour la CGT ce doit être « le fil rouge » de cette GPEC, avec bien évidemment la formation et la promotion. La hauteur du projet industriel qui doit être communiqué le 1<sup>er</sup> juillet impactera également cette GPEC. Mais à l'évidence, c'est bien l'implication des salariés qui pèsera sur le résultat de cette négociation !

## Égalité

### Mise au pas de la Halde ?

Le rapport sur les projets de la loi organique et ordinaire relatifs au **Défenseur des droits** du 21 mai 2010 inquiète des organisations (dont la CGT) et les associations de lutte contre les discriminations. Dans un communiqué commun, elles alertent sur la perte de collégialité du rendu des délibérations de la Halde, collégialité qui pourra être mise en cause par l'autorité d'une seule personne. La disparition de l'article 11 de la loi sur la Halde qui a pu peser sur des interpellations politiques à travers ses recommandations pose question. Quel intérêt a le législateur de diluer plusieurs organismes dans une même entité ? Pourquoi le défenseur des droits dispose-t-il d'un pouvoir supérieur à celui de la Halde ?